



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 122414

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions de la CGPME dans son document intitulé « cap France PME ». Les représentants des PME souhaitent que l'environnement de leurs entreprises soit sécurisé et proposent « de sécuriser le cadre juridique de la relation donneurs d'ordres - sous-traitants en instaurant un préavis de rupture anticipée du contrat de sous-traitance déterminée en fonction de la stabilité et de la durée de la relation commerciale ». Il souhaite donc qu'il lui indique s'il entend mettre en oeuvre cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122414

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12155

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)